



SCRUTIN DU 2 NOVEMBRE 2014

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la Commission scolaire Marie-Victorin par Madeleine Thibault, présidente d'élection, que :

POSTES OUVERTS

1. Les postes de commissaires des circonscriptions numéros 1 à 11 sont ouverts aux candidatures. Tous les renseignements concernant les limites de chacune des circonscriptions et les cartes géographiques de ces circonscriptions sont disponibles au bureau des élections.
2. Le poste de président ou présidente de la commission scolaire est également ouvert aux candidatures.
3. Une personne ne peut poser sa candidature qu'à un seul poste.

DÉPÔT DE CANDIDATURES

4. Toute déclaration de candidature à l'un ou à l'autre des postes ouverts devra être produite au bureau des élections aux jours et aux heures suivants :
Du mardi 23 septembre au vendredi 26 septembre 2014, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.
Et le dimanche 28 septembre 2014, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.
5. Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste, un scrutin sera tenu le dimanche 2 novembre 2014, de 10 h à 20 h, et un vote par anticipation sera tenu le dimanche 26 octobre 2014, de 12 h à 20 h.

6. Toute personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale et qui, au 2 novembre 2014, a son domicile depuis au moins six mois sur le territoire de la Commission scolaire Marie-Victorin peut être élue commissaire ou à la présidence.

La déclaration de candidature comprend le nom du candidat, sa date de naissance, son adresse, le numéro de la circonscription électorale pour laquelle il pose sa candidature le cas échéant, une attestation du serment de son éligibilité et sa signature. Le candidat doit aussi présenter une pièce d'identité.

Pour les candidatures au poste de commissaire, la signature d'appui d'au moins dix électeurs de la circonscription est requise. En regard de cette signature, chaque électeur doit indiquer son adresse comme elle doit être inscrite sur la liste électorale. Le candidat ou son mandataire doit signer une déclaration assurant qu'il a obtenu les signatures en sa présence et qu'à sa connaissance ces électeurs sont domiciliés dans la circonscription électorale où il se présente.

La déclaration d'un candidat d'une équipe reconnue doit mentionner qu'il est candidat de cette équipe. Elle doit aussi être accompagnée d'une lettre signée par le chef de l'équipe qui atteste qu'il est le candidat officiel au poste concerné.

Pour les candidatures à la présidence, la signature d'appui d'au moins cinquante électeurs de la commission scolaire est requise. En regard de cette signature, chaque électeur doit indiquer son adresse comme elle doit être inscrite sur la liste électorale. Le candidat ou son mandataire doit signer une déclaration assurant qu'il a obtenu les signatures en sa présence et qu'à sa connaissance ces électeurs sont domiciliés sur le territoire de la Commission scolaire Marie-Victorin.

PERSONNEL DU BUREAU DES ÉLECTIONS

7. J'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection madame Anne-Denise Thomas.
8. J'ai nommé comme adjointe habilitée à recevoir toute déclaration de candidature madame Anne-Denise Thomas.

CHOIX DE LA COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE OU ANGLOPHONE

9. Un électeur qui n'a pas d'enfant admis aux services éducatifs de la commission scolaire francophone ou anglophone qui dessert son domicile peut choisir d'exercer ou de révoquer son droit de vote dans la commission scolaire anglophone.

Il fait ce choix en présentant un avis écrit signé à la présidente d'élection de la commission scolaire anglophone du samedi 4 octobre au mardi 14 octobre 2014 à l'adresse suivante :

Madame Kathleen Balfour
Commission scolaire Riverside School Board
299, boulevard Sir Wilfrid-Laurier
Saint-Lambert (Québec) J4R 2V7
450 672-4010, poste 5242

COORDONNÉES DU BUREAU DES ÉLECTIONS

10. Vous pouvez me joindre, ou joindre l'adjointe habilitée à recevoir les déclarations de candidature, à l'adresse et aux numéros de téléphone suivants :

Madeleine Thibault, présidente d'élection
Commission scolaire Marie-Victorin
13, rue Saint-Laurent Est
1^{er} étage
Longueuil (Québec) J4H 4B7
450 670-0730, poste 8958
presidence_election@csmv.qc.ca

Anne-Denise Thomas, secrétaire d'élection
et adjointe à la présidente
Commission scolaire Marie-Victorin
13, rue Saint-Laurent Est
1^{er} étage
Longueuil (Québec) J4H 4B7
450 670-0730, poste 8959
secetaire_election@csmv.qc.ca

11. Les séances du conseil des commissaires seront suspendues du 28 septembre au 7 novembre 2014.
12. Donné à Longueuil, le 3 septembre 2014.

La présidente d'élection,
Madeleine Thibault

INTÉRESSÉS À TRAVAILLER AUX ÉLECTIONS SCOLAIRES 2014?

La présidente d'élection est actuellement à la recherche du personnel électoral. Pour information, vous pouvez visiter la section «Élections scolaires» du site Internet www.csmv.qc.ca ou communiquer avec le bureau des élections scolaires au 450 670-0730, poste 8961.